

PME, Indépendants, Agriculture, Pol. scientifique.

La Station Princesse Elisabeth en Antarctique. - Estimation de la compensation des émissions de CO2.

26/05/2009

Réponse

1. Le calcul des émissions de CO2 réalisé par la s.p.r.l. CO2logic a conduit à un total de 43 tonnes CO2 pour mon directeur de cabinet et moi-même. Ce calcul basé sur la méthode Bilan Carbone de l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise énergétique a tenu compte du facteur multiplicatif pour l'aviation, à savoir l'impact climatique en fonction de l'altitude. 2. La compensation de ces émissions de CO2 a été effectuée par le paiement d'une facture de 946 € hors T.V.A. 3. Les projets soutenus par cette compensation se situent dans le tiers-monde en collaboration avec des organisations locales. Ces projets bénéficient des crédits CERs - Certified Emission Reduction - délivrés dans le cadre du mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto. Il s'agit concrètement de projets en Inde tels que la production d'électricité verte par l'utilisation de déchets agricoles.